

« PAUL BIYA FAIT DIRE QU'IL EST VIVANT » : HISTOIRE MÉDIATIQUE D'UN REVENANT

VALENTINA TARQUINI
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI ROMA TRE

valentina.tarquini@uniroma3.it

Citation: Tarquini, Valentina (2024) « 'Paul Biya fait dire qu'il est vivant': histoire médiatique d'un revenant », in Licia Reggiani et Laura Santone (éds.) *Médias et Viralité, mediAzioni* 44: A317-A337, <https://doi.org/10.6092/issn.1974-4382/20892>, ISSN 1974-4382.

Abstract: This research analyses the circulation of a rumour in Cameroonian media, namely the fake news about the death of Paul Biya, the President of the Republic of Cameroon, who did not appear publicly at the start of the Covid19 pandemic, casting doubt on his state of health. We propose to use the biological model of virality to interpret the rumour as an expression of the immunity of the 'social body' that resists the 'political body', which has enjoyed absolute immunity since 2008. The Head of State is heavily criticised, among other things, for the armed repression that has been going on since 2017 in the country's English-speaking minority territories. Therefore, this rumour seems to be paving the way for the visibility of an event unknown to international public opinion. While the spreaders of the rumour use enunciative erasure to protect themselves, the Head of State pursues his 'strategy of silence' by expressing himself by proxy.

Keywords: Cameroon; Paul Biya; fake news; Anglophone crisis; disease; president; virality; media; social networks

1. Introduction et contexte

Les auteurs de *Ces malades qui nous gouvernent* nous rappellent que dans nombre d'études psychanalytiques et d'enquêtes en droit public et en science politique, l'« ambrosie exercée par le pouvoir contamine à la façon d'un virus ceux qui arrivent au sommet » (Accoce et Rentchnick 1996 : 11). Dans les sciences humaines et sociales, il n'est pas rare de voir associées l'ivresse du pouvoir et la maladie dans le même paradigme du (dys)fonctionnement du système. La gestion du pouvoir se rattache symboliquement à la maîtrise de cet ensemble organique qu'est le corps social, dont les maux résultent d'un rapport symbiotique avec le 'chef', un rapport qui fonctionne sur la dialectique de l'ordre et du désordre. Ainsi, le modèle biologique de la viralité, qui se forge sur la métaphore corporelle du « corps à 'corps politique' » (Balandier 1985 : 21-54), nous paraît particulièrement fécond pour appréhender les modes de déploiement d'une rumeur qui circule au Cameroun, et dans sa diaspora, au début de la pandémie de Covid-19. Cette rumeur porte sur la mauvaise santé, voire la mort du président de ce pays, Paul Biya, fortement contesté pour sa longévité au pouvoir. En effet, à la tête du pays depuis 1982, il en est à son septième mandat et ne semble pas vouloir envisager la retraite.

Cette rumeur n'est pas nouvelle : en 1997 la presse locale camerounaise révélait un malaise cardiaque du président Biya ; en 2004 la première cyber-rumeur à l'encontre du chef de l'État annonçait son décès en Suisse. Les circonstances de ces épisodes suggèrent que cette rumeur resurgit en période de crise. C'est aussi le cas en mars 2020 : au moment où partout dans le monde les chefs d'État s'affichent publiquement pour rassurer la population et annoncer les mesures de lutte contre la propagation du Coronavirus, Biya reste silencieux. Cette rumeur n'est donc pas un simple fait anodin et elle a une pertinence sociale. Si l'on tient compte du désir accru au sein de la société camerounaise de « déconstruire la fiction de la naturalité de la candidature de M. Biya à la charge présidentielle » (Manga 2018 : 156), la métaphore biologique se révèle opératoire pour l'analyse de cette rumeur en ce que la longévité politique représente un double enjeu dans le contexte politique camerounais.

Pour cette analyse, nous adoptons une approche socio-discursive des productions énonciatives sur la Toile et les réseaux sociaux inspirée des travaux de Charaudeau sur le discours politique (Charaudeau 2014), de Rabatel sur l'effacement énonciatif (Rabatel 2004, 2012) et de concepts-clés tirés du discours médiatique tel qu'abordé par Paveau (Paveau 2017), tout en tenant compte des théories de la rumeur dans le domaine de l'anthropologie politique et de la sociologie de la communication (Aldrin 2005, Kapferer 2009). Nous souhaiterions montrer que cette rumeur repose sur le postulat anémique d'un État de droit sévèrement menacé selon les défenseurs de l'alternance politique - tout parti confondu - quelque fois hâtivement réduits par la propagande d'État au seul rival politique de Paul Biya depuis les élections de 2018, Maurice Kamto, leader du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC). La visibilité internationale de ce dernier en tant que conseiller juridique du

Cameroun devant la Cour pénale internationale et juriste aux Nations Unies en augmente le potentiel de crédibilité.

Il serait toutefois réducteur de ramener la prise d'ampleur de la fausse mort présidentielle au simple jeu politique (et médiatique) d'une opposition hostile à Paul Biya. Loin d'être secondaires dans un pays officiellement bilingue français-anglais mais de fait largement francophone, des revendications identitaires régionales font l'objet de dénonciations portées à l'attention des médias internationaux. La 'crise anglophone' du Cameroun, qui plonge ses racines dans la période décoloniale, en est sans doute l'enjeu principal. Il s'agit d'un conflit armé qui, depuis les grèves de fin 2016 initiées par le Consortium des avocats et enseignants anglophones (CACSC¹), dévaste les régions minoritaires anglophones du Sud-Ouest et du Nord-Ouest (NOSO) sous l'effet de sa répression par l'État. Les contestations portent sur le constat d'un progressif effacement de l'identité anglophone opéré depuis que la 'République fédérale du Cameroun' (1961) est d'abord transformée en 'République unie' (1972) puis en 'République du Cameroun' (1982) - sans qualificatif -, qui reprend l'ancienne appellation du Cameroun sous tutelle française (1918-1960)² ; ce qui n'échappe pas à ceux qui craignent une assimilation de fait dans le système administratif francophone centralisé.

En considération de ce contexte complexe, la question est de savoir si, dans l'environnement numérique camerounais, la rumeur est investie d'une fonction 'manipulatrice' orchestrée par l'« instance adverse » (Charaudeau 2014 : 43-44) visant à discréditer l'image du chef de l'État et à influencer l'« instance citoyenne » (Charaudeau 2014 : 45-46). Ou si, au contraire, la rumeur ne serait pas plutôt une forme de résistance de l'instance citoyenne, autrement dit du corps social 'manipulé', voire meurtri, qui cherche à s'immuniser de l'ennemi intérieur. On s'interrogera dès lors sur le rapport que la rumeur entretient avec, d'une part, le concept d'immunité (immunité présidentielle vs immunité sociale) et, d'autre part, avec l'anonymat (la rumeur comme concept *in absentia*), dans un contexte où la liberté de parole est mise à rude épreuve. Il s'agira de revenir sur les conditions d'existence de l'événement rumoral comme phénomène revendiquant son désancrage énonciatif afin de mieux cerner les enjeux que notre corpus révèle de l'environnement numérique de référence. Nous analyserons ensuite quelques-unes des étapes de la rumeur sur la mort du président camerounais, au moment de la crise pandémique de Covid19 dans ce que cette réactivation d'une fiction vieille de plusieurs décennies donne à voir des procédés de « réactivation chronique » (Aldrin 2005 : 168). Migrant de l'espace médiatique d'Internet à l'écosystème des réseaux sociaux, les énonciations de la rumeur tirent profit des caractéristiques technodiscursives et multimodales (Paveau 2017) qui permettent de mettre en place des stratégies

¹ Les revendications du CACSC (le respect de la *Common law* et plus de représentativité anglo-saxonne dans l'administration publique et dans l'enseignement) suscite la sympathie et parfois l'adhésion des Camerounais de la région voisine, la région de l'Ouest.

² Le Cameroun français accède à l'indépendance sous le nom de République du Cameroun (1960), rejoint un an plus tard par le Cameroun britannique (Southern Cameroons) par rattachement des deux Cameroun sous tutelle de l'ONU.

de visibilité à propos de sujets politiques sensibles, ignorés par la communauté internationale, tels que celui de la ‘crise anglophone’.

2. Prémisses conceptuelles : immunité présidentielle vs immunité sociale

La question de la santé présidentielle semble avant tout représenter le prétexte métadiscursif pour s’interroger sur le bon déroulement de la vie politique. La rumeur constitue dans cette perspective un symptôme d’une crise de pouvoir. La crise de la gouvernance précède la disqualification de l’individu qui incarne le rôle institutionnel mais l’encourage et la rend visible. Autrement dit, la rumeur circule dès lors que le chef d’État arrête d’exercer sa fonction et se met en retrait, au moment même où le pays a besoin d’une figure capable de susciter la cohésion sociale autour d’un plan pour contrer la diffusion du virus. En ce sens, la perspective anémique qui postule la métaphorisation de la maladie sociale par contagion (cf. Morin *et al.* 1969) fait que la rumeur s’apparente au phénomène d’altération de la vérité officielle et ouvre la voie à des contre-vérités. Ce faisant, elle prend en charge le lien social menacé. Nous comprenons vite que la question de l’(auto)immunité, empruntée à la virologie, fait sens dès lors que le ‘corps politique’ et le ‘corps social’ se confrontent sur le terrain de l’action verbale informelle, « le marché noir de l’information » (Kapferer 2009 : 15). L’enjeu en est la résistance - et donc la survie - à la menace de l’autre perçu comme agent pathogène d’(auto)destruction. L’autorité institutionnelle - dotée du « pouvoir de faire » et du « pouvoir de faire penser » (Charaudeau 2014 : 43) - et la société civile - dotée d’« influence mais de non-gouvernance » (Charaudeau 2014 : 45) - négocient leur crédibilité dans l’espace de « l’échange clandestin » (Aldrin 2005 : 68) de l’information, où la parole agit en tant que force illocutoire.

Si sur le plan sociodiscursif le concept médical d’immunité assume toute sa pertinence en vertu de l’agentivité de l’instance citoyenne - et donc de la capacité de résistance du ‘corps social’ aux menaces provenant d’un agent pathogène -, sur le plan politico-institutionnel, la question de l’immunité recoupe celle de la protection du ‘corps politique’ définie par le droit. En particulier, l’immunité du président entre dans le débat par référence à l’article 53 de la Constitution de la République du Cameroun, modifiée en avril 2008. Ses paragraphes 2 et 3 couvrent le chef de l’État d’une immunité absolue, y compris à l’issue du mandat, et sans limitation du mandat présidentiel (art. 6 §2). D’où le recours croissant à des voix d’influence de l’opinion publique alternatives au jeu démocratique dont la rumeur, dotée de charge réversible (Aldrin 2005 : 93). Or cette immunité gravée dans la Constitution modifiée fait potentiellement de Biya un président à vie. Il était donc prévisible que, faute d’une information libre et en considération de la « stratégie du silence » attribuée au président camerounais par plusieurs commentateurs, la rumeur définie comme « information non vérifiée » donc potentiellement « fausse » (Kapferer 2009 : 8-12) vienne combler le vide laissé par les médias publics, assujettis au monopole de l’information d’État. Cela est d’autant plus vrai que « les rumeurs naissent des questions spontanées [...] auxquelles on ne fournit

pas de réponse » (Kapferer 2009 : 11) indépendamment de la confiance portée aux dirigeants.

La propagation des rumeurs et des *fake news* à propos de la « maladie présidentielle » et de la « mort du président » cherche à établir, nous semble-t-il, une immunité - une protection co-actée - de la société civile par la cohésion du corps social, bien que les colporteurs ne représentent qu'une minorité de la société camerounaise. Cette minorité d'acteurs sociaux, hostiles à la politique de Paul Biya et visibles sur les réseaux sociaux, semble capable de contrer une autre *infox*, provenant, elle, des médias officiels, à savoir la bonne santé de la gouvernance. Deux *infox* sont donc en confrontation : la fausse nouvelle de la maladie (ou la mort) de Biya et celle de la bonne santé de l'État où règnent la paix, la prospérité et la justice sociale. En réalité, le gouvernement en place est perçu par les opposants et les observateurs internationaux comme le responsable d'une autocratie de fait dont le chef d'État représenterait, dans le langage figuré de la métaphore corporelle, l'organisme de l'implosion ou, encore, l'incarnation de la Françafrique et le défenseur d'un *statu quo* d'inertie coupable. Ce système de relations opaques et durables entre les institutions françaises et les élites africaines, accusées de néocolonialisme déguisé en démocratie, est au cœur des observations de la société civile africaine et afrodescendante sur l'Internet et les réseaux sociaux. Dès lors que l'information crédible fait défaut, le récit médiatique de la rumeur se donne à voir comme l'espace du combat social de revendication du droit à l'information et d'un pouvoir légitime.

3. La rumeur : un concept in absentia dans l'environnement numérique de référence

S'il est possible de reconnaître un lien de parenté entre l'*infox* et la rumeur, en ce que cette dernière serait « l'ancêtre de l'intoxx » (Cetro et Sini 2020 : 10), Kapferer et Aldrin, entre autres, se sont efforcés d'en décrire le fonctionnement sans avoir à identifier le point de fracture entre ces deux notions. Les rumeurs ne gênent pas parce qu'elles sont 'fausses' mais parce qu'« il leur arrive d'être 'vraies' [...] parce qu'elles sont une information que le pouvoir ne contrôle pas. » (Kapferer 2009 : 13) Leur intérêt ne relève pas de la véracité mais de leur efficacité. De ce fait, contrairement à la *fake news*, la rumeur ne véhicule pas nécessairement une information 'mensongère' ou 'fallacieuse' (*Avis du Journal Officiel*, n. 229, 4 octobre 2018). Elle s'apparenterait plutôt à une information non vérifiée et non vérifiable lors de sa circulation, sa prérogative étant de renforcer le régime de confiance sur lequel repose la vie sociale et de répondre à une « demande de ralliement au consensus en train de se faire. » (Kapferer 2009 : 81)

L'anonymat et la grande reproductibilité de la rumeur électronique (Dauphin 2002 : 73) mais aussi la diffusion 'incontrôlée' d'un événement perçu comme important, que peu de renseignements sûrs étayent, représentent des caractéristiques évoquant la question de la responsabilité énonciative. Cela autorise à poser le postulat de la 'désinscription énonciative' comme un

concept *in absentia* car dépourvu d'une attribution déterminée à un locuteur. Tous ces éléments réunis empêchent, par conséquent, d'attribuer à la rumeur l'intention délibérée de nuire qui serait le propre aux *fake news*, pour « entacher la réputation d'une personnalité » (Avis du JO, n. 229, 4 octobre 2018).

Or, si la mort de Paul Biya est facilement classifiable comme une *fake news*, au vu de sa fausseté avérée, les raisons d'une réactivation cyclique d'une presque-mort ou d'une maladie présumée nous semblent à rechercher dans l'espace opaque du débat non autorisé à propos de la paralysie du pays dans l'intention de secouer l'action sociale. S'il est vrai que « rien de ce qui n'existait avant [l'ère de l'Internet] n'a réellement été modifié, hors l'extension géographique et temporelle » (Froissart 2002 : 203), ce paramètre de « l'extension géographique et temporelle » est déterminant dans le cadre d'un pays qui compte une importante communauté de Camerounais de l'étranger (Rapport EuDif 2020), parmi lesquels figurent des anciens exilés de l'UPC³, des étudiants militants⁴ et des opposants du gouvernement en place mais aussi - et essentiellement - une large communauté non politisée (Wongo Ahanda 2014 : 33-40).

Dans ce contexte marqué par une instabilité croissante dans les régions anglophones, les Camerounais du Cameroun et de l'étranger trouvent dans les outils d'Internet des ressources précieuses d'information qui constituent l'alternative à l'information d'État, jugée partielle. Les réseaux sociaux, en particulier, assurent aux internautes une relative visibilité 'préventive' - l'écran mettant les plus actifs à l'abri de rétorsions éventuelles - et l'anonymat à travers un système de contraintes technolangagières (cf. Paveau 2017 : 28-29). L'avantage de dissocier la responsabilité énonciative de la responsabilité civile n'est pas négligeable compte tenu des nombreux cas d'énoncés réprimés par des formes de coercition allant des procès discutables ou carrément arbitraires (Ouendji 2006 : 90-95, 220-224) jusqu'à l'emprisonnement de journalistes et d'opposants pour 'atteinte à la sûreté de l'État'. La possibilité de se réfugier dans l'identité virtuelle représente, de ce fait, le levier permettant de surmonter la censure et l'autocensure. Ainsi, les réseaux sociaux fonctionnent de manière assez proche du traditionnel bouche-à-oreille : ils intensifient l'écho de la nouvelle au sein de la sphère publique dont ils élargissent les frontières de participation.

Pour ces raisons nous considérons un corpus diversifié qui échappe nécessairement à un système de comptage rigoureux, mais basé sur une combinaison de mots-clés. Nous effectuons notre analyse sur un échantillon de plusieurs dizaines de contenus numériques portant sur le faux décès de Paul Biya pendant la pandémie, tirés de trois ensembles : des titres de la presse

³ L'Union des Populations du Cameroun, interdit en 1955 pour son activisme militarisé en faveur de l'indépendance et de la réunification des territoires sous l'administration britannique et française.

⁴ Dans la lignée d'anciennes associations estudiantines (AEC, UNEK), le Collectif des organisations démocratiques de la diaspora camerounaise (CODE) était perçu par le gouvernement comme subversif. Plus récemment, la BAS (Brigade anti-sardinards) fédère d'anciens militants du Social Democratic Front (SDF) anglophone à l'étranger en soutien au MRC, le nouveau parti d'opposition depuis 2018.

indépendante nationale camerounaise (*Le Messager, Le Jour, Mutations, La nouvelle expression*), parfois relayés par des journaux en ligne et des webzine ; des sites Internet d'information camerounaise, souvent animés par la diaspora (JournalduCameroun.com, Camerounlink, Cameroun-info, Camer.be, 237online.com, theafricareport, etc.), et d'information internationale sur l'Afrique (*Jeune Afrique, RFI, etc.*) ; et, enfin, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter). Du corpus de presse nous retenons une cinquantaine de titres qui ont circulé dans la période de notre collecte - 2020-2021 - et pouvant remonter à la rumeur de 2004. Il en résulte un corpus principal couvrant la période de la pandémie et un corpus secondaire allant au-delà et en-deçà de cette période. Le sous-ensemble tiré des réseaux sociaux est lui composé d'environ 700 billets collectés sur Facebook - le réseau le plus populaire au Cameroun⁵ - et Twitter entre mars 2020 et fin 2021. Nous nous concentrons, en particulier, sur les contenus tirés de Twitter où la contrainte de l'adhésion à un groupe est absente et l'ouverture du militantisme au réseau international est plus visible que sur Facebook. Nous souhaiterions établir une représentativité relative du phénomène - car modeste, en termes de volume de données - à travers une méthode mixte de l'analyse du discours dans l'espace numérique qui tienne compte de l'expression multimodale. Celle-ci entend dépasser la vision binaire qui sépare le linguistique de l'extralinguistique dans une démarche que Marie-Anne Paveau désigne comme « post-dualiste » (Paveau 2017 : 28).

4. Mars 2020 : un président porté disparu

Au début de la pandémie de Covid19, les chefs d'État et les souverains du monde entier prononcent des discours à la nation, alors qu'au Cameroun règne le silence. Le Premier ministre prend en charge cette tâche mais visiblement c'était le président de la République qui était attendu. Une reconstitution rapide de la genèse des événements laisse supposer qu'il existe des antécédents dans ce qui se présente comme l'histoire d'un président aux multiples vies et aux multiples morts, que nous désignons comme l'"histoire d'un revenant". Dans une circonstance aussi dramatique que la crise sanitaire mondiale, le silence de Paul Biya éveille des interrogations et sème le doute. Néanmoins, les positions des observateurs et leurs réactions révèlent des divisions et des enjeux qui dépassent l'échelle nationale. Le 31 mars 2020, Radio France Internationale diffuse un article - relayé également sur Facebook - ayant pour titre « Coronavirus : au Cameroun, le silence de Paul Biya, face à l'épidémie, fait parler », où il est question d'« une passe d'armes verbales » entre des figures du parti au pouvoir et l'opposant Maurice Kamto. Poursuivi par la justice pour 'insurrection' et libéré en octobre 2019 après huit mois de prison, Kamto est présenté par la presse publique proche du gouvernement - rebaptisée 'le journal des bonnes nouvelles' - comme l'agitateur des masses et le pourfendeur des

⁵ Selon les statistiques publiées par DataReportal en janvier 2021, Facebook est utilisé par 23,7% de la population (à partir de 13 ans) contre 0,7% d'utilisateurs pour Twitter.

pères. Le 27 mars 2020, c'est lui qui lance un ultimatum au chef de l'État, relayé par RFI, afin que ce dernier

« s'adress[e] aux Camerounais » et « annonc[e] des moyens de financement » pour les « ménages » et les « entreprises », faute de quoi, prévient l'opposant, « le peuple camerounais sera en devoir de constater sa défaillance et d'en tirer toutes les conséquences politiques. » (RFI, 31/3/2020)

L'article présente ce qui apparaît d'emblée comme une polémique en termes d'opposition politique en rapportant les mots de Kamto dont la position est argumentée par un imprécis « observateur de la vie politique camerounaise » qui décrit la stratégie du silence comme « l'un des principaux axes » de la politique de Biya. Le fait que cet observateur soit présenté comme un locuteur anonyme interroge sur la crédibilité de son autorité énonciative et son message en est diminué. D'autre part, l'article se conclut avec un locuteur faisant office de témoin officiel et source fiable, Jacques Fame Ndong, secrétaire à la communication du parti au gouvernement, qui prête sa voix à l'auteur de l'article (anonymisé par le sigle du média RFI) pour apporter un contre-argument dans le but d'étouffer la polémique : « Paul Biya n'est pas un autocrate, il sait déléguer et a donné des instructions précises » avant de conclure que « lui (Biya) se sert avec virtuosité des moyens modernes de communication », en référence au tweet publié le 17 mars 2020 par le compte de Paul Biya (@PR_Paul_BIYA), et reporté par RFI, comme preuve du démenti sur le silence du président [Figure 1].



Figure 1. Tweet de Paul Biya du 17 mars 2020 reporté par RFI le 31 mars 2020

Or, il n'est pas sans intérêt de remarquer que le sous-entendu sur l'absence du président contenu dans l'ultimatum de Kamto n'est pas pris en compte par la réponse institutionnelle qui refuse sciemment de considérer une demande de présence 'du vivant', soit sans intermédiaires, et déplace l'attention sur le contenu de l'énoncé en dépit des conditions de l'énonciation. Par ailleurs, l'auteur de l'article semble assumer une posture de sous-énonciation (Rabatel 2012) qui délègue la responsabilité énonciative aux locuteurs reportés, parmi lesquels figure la voix anonyme révélant la stratégie présidentielle du silence. Nous voyons par cet exemple que la presse francophone basée en France, qui est censée informer sur les événements du continent, se retrouve elle-même à alimenter la rumeur sur un fait « à vérifier » car il n'est ni confirmé ni démenti et s'appuie sur l'hypothèse d'une stratégie fonctionnant comme élément d'accroche.

Si Paul Biya ne se manifeste pas à la télévision, comme l'on pourrait s'y attendre, les autorités institutionnelles, quant à elles, semblent bien actives. La veille de l'ultimatum posé par Maurice Kamto, le 26 mars 2020, le Ministère de la Communication, dénonce une attaque en ligne contre le président Biya dans

un communiqué accusant un concitoyen « visiblement déséquilibré », « un certain Kamwa la Panthère » d'avoir diffusé la rumeur sur le faux décès de Biya. Choissant comme pseudonyme l'animal totem chez les Bamiléké⁶ (littéralement 'Camerounais du peuple de la panthère'), l'internaute revendique un positionnement identitaire, montrant de ce fait que l'organisation du pouvoir repose sur une structure géoculturelle ayant une matrice ethnique. En effet, l'appellation connotée de 'Panthère' ajoute à l'argument de l'opposition politique un élément socioculturel susceptible d'ouvrir la voie à des revendications identifiables avec le Cameroun de l'Ouest – frontalier des régions anglophones culturellement proches –, voire à des accusations de tribalisme, en ce sens que la contestation du pouvoir se ferait par l'argument de l'identité régionale qui mine l'unité nationale. Or, si la présidence estime opportun de diffuser un démenti officiel de la rumeur, c'est sans doute parce que cette dernière est perçue comme une attaque politique du président par « métonymie énonciative » (Rosier 2004 : 68), au vu de l'origine bamiléké de Kamto. Ce qui fait de cet internaute un « énonciateur stéréotypique » (Rosier 2004 : 68) car représentatif d'un groupe socioculturel qui dénonce la stigmatisation d'État.

Dès le 26 mars 2020, sur les réseaux sociaux, la rumeur se propage derrière un simulacre d'énoncé désebrayé, circulant dans une forme figée facilement repérable car souvent reporté entre guillemets (1) ou par des marques renvoyant à un énonciateur générique (2) ou confié à l'impersonnalité (3) :

(1) « Paul Biya est mort » (@okagelukaku, 30/03/2020)⁷

(2) « Paul Biya est mort/Paul Biya is dead » selon ce monsieur. (@OpGabon, 26/03/2020)

(3) Il paraît que le Président Paul Biya est mort pour de vrai (@MiaFait01847330, 29/03/2020)

L'internaute de (2), qui attribue l'énoncé rumoral à un 'monsieur' anonymisé donnant l'impression de se désolidariser, participe de fait à sa diffusion dès lors qu'il l'enrichit par une qualification évaluative (4) qui peut également s'exprimer par condensation à l'aide du hashtag (5) :

(4) La rumeur de la mort de Paul Biya est persistante (@OpGabon, 26/03/2020)

(5) Paul Biya est mort.

#vacancedupouvoir

#byeByeBiya

#EndBiya

#StopGenocideinNoSo

#EndAnglophoneCrisis (@JKwalay, 10/11/2020)

Sous la forme d'interrogation (6) (7) ou d'hypothèse et de condition (8) (9), elle exprime certes le doute et l'étonnement (6) - parfois accompagnée de

⁶ Beaucoup d'opposants à Paul Biya, mais aussi des Camerounais non politisés partis en Europe, aux États-Unis et au Canada, sont originaires de l'Ouest du Cameroun.

⁷ Sauf indication différente, les exemples reportés sont tirés de Twitter.

#OùEstBiya et #WhereIsBiya -, mais aussi et surtout le sous-entendu d'une vacance de pouvoir qu'il n'est plus possible d'ignorer (5):

(6) Paul Biya est mort?!? (@Doucia_Ox, 30/03/2020)

(7) Où est Biya (01/04/2020)

(8) Si Paul Biya est mort, dites nous (Boris Bertolt, journaliste politique, 06/05/2020)

(9) Si Biya est vraiment mort je pars coudre un pagne (@iamlaetitiaa, 19/05/2020)

Le constat du silence présidentiel venant de la diaspora aux États-Unis et des médias internationaux mène plusieurs observateurs à demander que le président se manifeste en assumant 'physiquement' son rôle de chef de l'État. L'appel à parler – « Covid19 : Paul Biya, parlez ! » – qui apparaît le 27 mars 2020 dans le titre du journal privé camerounais *Le Jour*, est de l'ordre de l'injonction et rebondit dès lors qu'il migre d'un support médiatique à l'autre – du journal papier local à Twitter – mélangeant deux discours numériques sémiotiquement différents par le biais de l'hyperlien. Dans « #Paul Biya serait-il mort ? » [Figure 2], la reprise de la rumeur par l'emploi du conditionnel indique à la fois l'état du « dire en circulation » (Rabatel 2004 : 8) par désinscription énonciative et le point de vue de l'énonciation rumorale colporté par la source citée. Venant d'une femme politique installée aux États-Unis et activiste de la 'cause anglophone', Doris Toyou, la prise en charge de l'injonction par la citation d'une source autorisée – « Paul Biya, parlez ! » – gagne en légitimité.



Figure 2. Tweet de l'activiste Doris Toyou du 27 mars 2020

L'hypothèse de la vacance du pouvoir est affichée dans l'interrogation explicite – #PaulBiya serait-il mort? – à l'aide du hashtag qui permet de baliser la recherche et d'associer le nom du président au mot-clé 'mort' alimentant ainsi le soupçon d'une contagion par le virus hautement possible, vu l'âge du président. La question qui circule sur Twitter et reprise dans le titre de *The Washington Post* – « Sir, are you alive ? » sous-titrant « Le mystère du président curieusement absent » [« The mystery of Cameroon's unusually absent president » *The Washington Post*, 16/04/2020] – recèle une pensée partagée et véhiculée par le répertoire rumorale (Aldrin 2005 : 67-69). Personne n'a vu le président depuis 35 jours, lit-on dans l'article, et la photo postée le 16 avril 2020 [Figure 3] à partir du compte Twitter de Paul Biya où il apparaît avec l'Ambassadeur français au Cameroun ne suffit pas à arrêter la curiosité des internautes.



Figure 3. Tweet de Paul Biya du 16 avril 2020

La photo faisant office d'argument d'autorité sous forme d'image – l'ambassadeur français fonctionnant comme « locuteur particulier autorisé » (Plantin 1996 : 88) – est mise en doute à cause de l'accusation de connivence de la diplomatie française avec le gouvernement Biya, malgré la diffusion à la télévision de la vidéo du même événement ; ce qui confirme la capacité de la rumeur à survivre au-delà des preuves. D'où la formation du syntagme « mort vivant » circulant sur les réseaux sociaux par reproduction virale et susceptible de se figer (Krieg-Planque 2009) pour caractériser l'état de paralysie où la mort réelle de l'homme et la mort politique du personnage finissent par coïncider [Figure 4].



Figure 4. Tweet d'un internaute du 26 mars 2020

« Mort vivant » est de loin l'appellation qui augmente la viralité de la rumeur entre mars et mai 2020 ; elle fonctionne comme « chaîne de répétition » (Rabatel 2004 : 9) et multiplicateur de la fausse mort bien au-delà des apparitions publiques de Biya qui de fait n'ont repris qu'en 2022, lors de l'inauguration du stade pour la Coupe d'Afrique des nations de football. « Walking dead », « ghost performer » (Tweet, 15/05/2020), « fantôme du Cameroun [qui en 2021] n'est toujours pas sorti des limbes ténébreuses où il a élu domicile à mort » (Tweet du 20/11/2021), enrichissent le répertoire qualifiant Paul Biya, dans lequel puisent les twitteurs jusqu'à récemment, et pas seulement pour le disqualifier : « Biya mort vivant » (Tweet du 7/11/2022), « momie du Cameroun » (Tweet du 25/02/2023), « Mort ou vivant, vivant ou mort, mort-vivant, il reste le chef d'État le plus lucide d'Afrique » (Tweet du 14/10/2022), « Au Cameroun, le régime de @PR_Paul_Biya vous tue deux fois. Vous mourrez d'abord et ensuite, il ignore votre mort » (Tweet du 24/07/2023). Finalement, sa longévité, à laquelle la rumeur s'attaque pour invalider sa gouvernance, contribue à la création d'une « figure totémique » (Njimeni Njiotang 2024 : 69) dans un certain imaginaire collectif et « devient une ressource pour conserver certains monopoles. » (Manga 2018 : 159)

Ainsi, lorsque « Paul Biya fait dire qu'il est vivant » (titre de *Libération*, 09/06/2004) au lendemain de sa mort annoncée en Suisse, il assume une position dominante affichant une énonciation reportée par procuration.

5. Réactivation chronique d'une maladie

La nouvelle du décès du président, l'« homme le plus mort en 38 ans » (*237actu*, 11/11/2020) trouve dans les réseaux sociaux son environnement idéal en ce que ces derniers offrent la possibilité de partager plusieurs genres discursifs, natifs et non natifs (Paveau 2017 : 145-146). En effet, la circonstance du Coronavirus constitue le prétexte pour réactiver une rumeur qui caractérise la vie politique de Paul Biya depuis au moins 1997, date de l'« Affaire Pius Njawé », du nom du journaliste militant fondateur du journal indépendant *Le Messager*, condamné à dix mois de prison pour « diffusion de faux et usage de faux » par des magistrats qui « jouent au médecin du président » (Ouendji 2006 : 141). Njawé fut jugé coupable d'avoir relaté, en

décembre 1997, un malaise cardiaque du président, lors de la finale de la coupe du Cameroun de football, et d'avoir revendiqué le droit de ne pas révéler l'identité des informateurs. Cette affaire, très médiatisée, naissait d'un titre accrocheur : « Le président Biya est-il malade ? » (*Le Messager*, 22/12/1997) dont un extrait (cité par Ouendji 2006 : 130) faisait allusion à une fragilité de santé qui, dans la vie d'un chef d'État, relève de l'intérêt public :

Il y a quelques années déjà, la presse internationale relayée par la presse camerounaise, faisait savoir que le président souffrait d'un mal de genou. Y aurait-il donc un grand malade à la tête de cet État où l'on ne publie pas de bulletin de la santé du président ?

La rumeur de la maladie présidentielle, utilisée comme argument pour favoriser le débat public et, au demeurant, discréditer un pouvoir réputé faible en autorité, commence donc à se cristalliser autour de la personne de Paul Biya dès ce précédent du « mal de genou » annoncé par la presse internationale. Mais elle s'amplifia avec l'affaire Njawé au point que la censure se mit à sévir et l'autocensure s'installa comme mesure de protection sociale en dépit de la déontologie journalistique. D'où la résurgence régulière d'un récit au sujet du « grand malade à la tête de [l']État », métonymie d'une vie démocratique en danger. À défaut d'une tribune libre, la rumeur remplace la prise de parole assumée par le truchement du dispositif de l'effacement énonciatif qui n'engage que partiellement la responsabilité de l'énonciateur (Rabatel 2004 : 4). L'énoncé désembrayé intègre des éléments vraisemblables de l'actualité pour en augmenter la crédibilité – l'absence prolongée du président, l'âge intervenant comme facteur de probabilité d'un malaise – dans le but d'alimenter un récit collectif *in absentia* où la réception joue le rôle d'agent énonciatif dans une course médiatique « de relais en relais, de génération en génération » (De Gaule 2006) qui subit des distorsions. Ne pouvant compter sur une information fiable et libre via les médias publics, les internautes principalement de l'étranger sont à la fois les destinataires premiers de *fake news* non vérifiables mais aussi colporteurs et co-énonciateurs d'une intentionnalité du truquage qui informe plus qu'il ne désinforme (Dauphin 2002 : 72).

S'il est vrai que la maladie est une caricature du social (Bastide 1950), il est plausible d'interpréter la mort médiatique du président non comme un récit de pure désinformation mais plutôt comme une série de constructions narratives visant à pointer les crises qui ravagent le pays, en plus de la violation du droit d'information. D'où le réinvestissement de l'« affaire Njawé » au fil du temps et des crises, qui enrichit l'histoire médiatique du revenant, maintes fois mort et ressuscité par la presse et les réseaux sociaux. Ce fut le cas lors de l'autre cyber-rumeur en 2004, quand Paul Biya avait été déclaré mort pendant une autre de ses absences, lorsqu'il séjournait en Suisse dans sa deuxième résidence (De Gaule 2006). Ce à quoi, Biya avait répondu « rendez-vous dans 20 ans » [Figure 5] alimentant ironiquement le mythe de l'homme immortel.

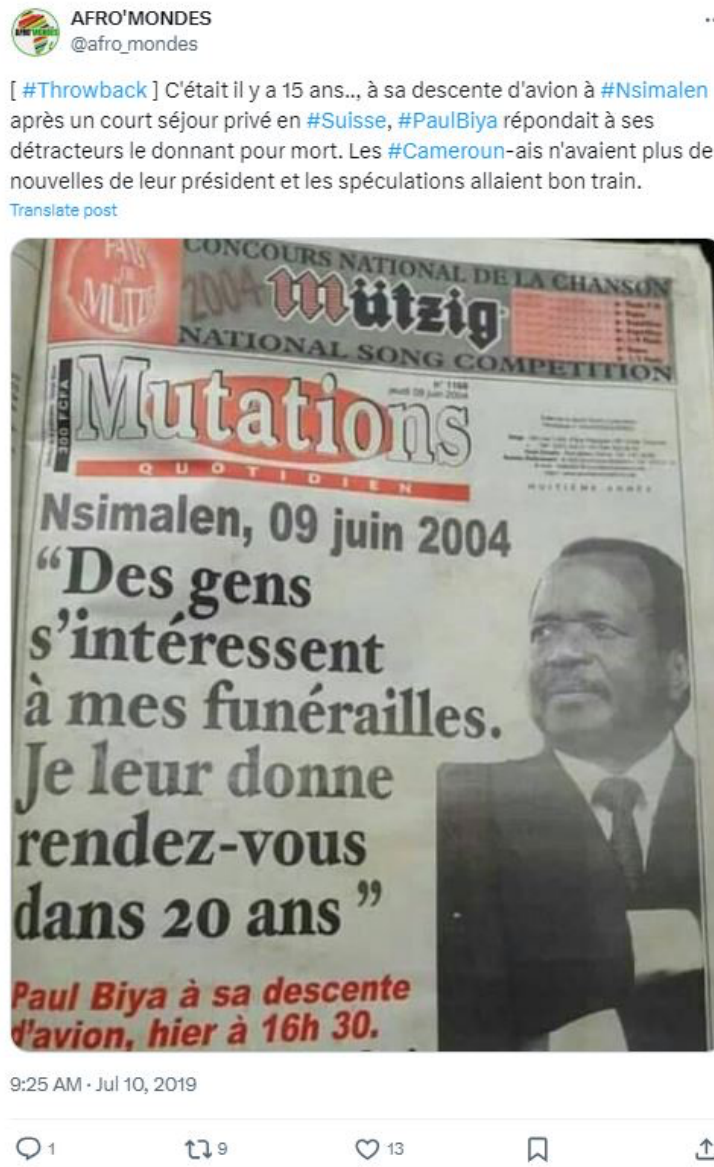


Figure 5. La une de *Mutations* du 9 juin 2004, relayée sur Twitter par *Afro'Mondes* le 10 juin 2019

Biya avait aussi fait l'objet en 2018 d'une prédiction de mort de la part d'un Pr Guy Parfait Songue qui – ironie du sort – est mort avant lui ; ce qui a contribué à alimenter le thème du revenant. @houlouri réagit au partage sur Twitter de la une de 2004 (« Humm 15 ans déjà ? Il avait raison hein et pendant ce temps je vieillis », 10/07/2019) de même que @manyu_tara [Figure 6] qui, en pleine rébellion séparatiste dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest, répond au rendez-vous donné par Biya en annonçant la fin prochaine de la dictature à travers le hashtag #Ambazonia, qui fait référence pour les indépendantistes au territoire anglophone du Cameroun de la baie de Amba, convoitée pour son pétrole.



Figure 6. Tweet d'un séparatiste du 16 avril 2018

Les mots-balises qui apparaissent dans le corpus renvoyant à la 'crise anglophone' (#criseanglophone, #anglophonecrisis, #Ambazonie, #NOSO, #southernCameroon, etc.) permettent donc de relancer le débat à propos du conflit armé dans les régions anglophones.

Une mise en relation des éléments composites du technodiscours dont les hashtag (Paveau 2017 : 66), tels que #PaulBiya #Coronavirus #Ambazonia, et des figements, quoiqu'éphémères, tels que « santé présidentielle » et « crise anglophone », laissent apercevoir une communauté hétérogène d'internautes unis par un dénominateur commun : un manque de confiance dans le pouvoir en place et une volonté résolue d'accélérer l'émergence de l'après-Biya ravivée par la pandémie de Covid19 [Figure 7].



Figure 7. Tweet d'un contestataire séparatiste du 31 mars 2020 relayant une photo anonyme du 27 mars 2020

Le hashtag #Ambazonia de même que le blanc-bleu de la photo du profil de @manyu_tara [Figure 6] font écho au drapeau des séparatistes anglophones illustré dans la moitié gauche de la photo du profil de @SylvieYonke [Figure 7], la moitié droite affichant le drapeau du Cameroun, et visibilisent la 'crise anglophone' (cf. Wamé 2018). De par sa structure formulaire, à la fois figée, concise et susceptible de se défiger (Krieg-Planque 2009 : 80-81), le syntagme « crise anglophone » circule plus vite et ses variantes ouvrent l'espace du débat polémique, qui est l'une des propriétés de la formule (Krieg-Planque 2009 : 106-115) : « Chassons Biya et Corona en même temps. Ven 27/03/2020 ». Le masque chirurgical devient un prétexte de déguisement apte à assurer l'anonymat pour inciter à l'action. La parole empêchée à travers le symbole du masque et rendue visible dans la pancarte est prise en charge par

@SylvieYonke qui, à travers l'emploi de l'anglais, se pose en co-énonciateur (Rabatel 2004 : 9) avec le locuteur francophone pris en photo et, de ce fait, revendique la légitimité de la rébellion sans pour autant renier le symbole de l'unité nationale camerounaise. Indirectement, le co-énonciateur suggère la solution fédérale et, s'appuyant sur la rumeur, il crée l'espace commun de construction de la réalité politique (Aldrin 2005 : 212-218).

6. En guise de conclusion : la propagation virale pour la saillance de la 'crise anglophone'

Dans le contexte du Cameroun de Paul Biya, le partage de la rumeur, comprise comme une information vraisemblable dont la source est inconnue, est un acte co-locutif face à la stratégie du silence présidentiel. Suivant la syntaxe du schéma viral, comme la propagation des variants de l'agent pathogène assure l'immunité collective par contagion endémique, l'*infox* sur la mort du président assure la survie de la collectivité par la cohésion sociale sur la Toile et sauve de la paralysie du pouvoir. Or la rumeur numérique et l'espace de l'hyperconnexion, où les médias électroniques et les réseaux sociaux constituent souvent la source principale d'information, ont ceci de particulier que la circulation accélérée et capillaire d'un acte de langage peut avoir un impact éphémère sur la réalité et tomber rapidement en désuétude tout en gardant en mémoire les traces d'un phénomène qui se voulait passager. La rumeur sur le faux décès de Paul Biya nous semble en constituer un exemple dès lors que chaque nouvelle crise réactive une ancienne rumeur alimentant, par le même coup, le mythe du chef immortel. Ce qui prouve, d'une part, que la rumeur, une fois émise, échappe à l'intentionnalité des colporteurs et, d'autre part, que la stratégie des initiateurs va à l'encontre de celle de la victime présumée, ici Paul Biya. Si le président reste silencieux et communique par procuration en faisant dire qu'il est vivant, c'est pour mieux cerner le jeu des acteurs qui l'entourent, ennemis déclarés ou proches du cercle présidentiel.

L'analogie entre le phénomène linguistique et médiatique de l'*infox* en circulation et celui de l'agent pathogène qui affaiblit le corps en se (dé)multipliant et l'immunise, confirme la fonction performative de la rumeur dès lors que le technodiscours produit déclenche un mécanisme de survie discursif contre la menace de la censure. L'« ouverture combinatoire » (Krieg-Planque 2009 : 49) que comporte la notion de « formule » en circulation – « mort vivant » et ses variations – a permis de saisir sur les réseaux sociaux les traces du faux décès de Paul Biya, régulièrement réactivé en période de crise. Les tendances sur Google permettent d'identifier quatre pics majeurs de la réactivation : en 2004, lors de la première cyber-rumeur sur sa mort en Suisse ; fin 2007-début 2008 lors de l'opération 'ville morte', pendant laquelle des émeutes et des grèves de taxis bloquent les villes en signe de protestation contre la modification de la Constitution ; début 2018 avant les élections présidentielles perdues par Maurice Kamto, alors que le conflit armé contre les rebelles anglophones a débuté ; en 2020 enfin, pendant la crise sanitaire. La 'crise anglophone' reste dans l'ombre de la communauté internationale mais les

technomots contribuent à la visibiliser grâce à la cristallisation de la formule devenue un hashtag sur Twitter (#CriseAnglophone, #ProblèmeAnglophone, #NOSO, #Ambazonia, #EndAnglophoneCrisis, #StopAnglophoneGenocide).

L'enjeu de l'information colportée par la rumeur, à travers le dispositif de l'effacement énonciatif, réside dans l'agentivité de l'acte de langage : *faire savoir* pour « *faire dire* » et « *faire faire* » (Latour 2012). D'où son caractère potentiellement performatif. Latour suggère qu'en changeant de paradigme d'appréhension, il est possible de saisir le potentiel d'action du « quasi-objet » produit, inséparable du « quasi-sujet » producteur (Latour 2012 : 290-294), l'un et l'autre étant dotés d'une force de transformation. L'énoncé « Paul Biya fait dire qu'il est vivant » (*Libération*, 09/06/2004) montre ainsi que le mécanisme du discours rapporté participe de la stratégie communicationnelle du président qui forge sa réputation par le recours à une voix intermédiaire dans un but de distanciation. L'image de soi prime sur la parole énoncée et la parole rapportée sur la parole performée, les deux alimentant le 'culte du secret' qui lui est propre.

BIBLIOGRAPHIE

- s.n. (2004) « Le Camerounais Paul Biya fait dire qu'il est vivant », *Libération*, 9 juin, https://www.liberation.fr/planete/2004/06/09/le-camerounais-paul-biya-fait-dire-qu-il-est-vivant_482372/ (consulté le 04/09/2023).
- s.n. (2020) « Coronavirus: au Cameroun, le silence de Paul Biya, face à l'épidémie, fait parler », *RFI*, 21 mars, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200331-coronavirus-cameroun-le-silence-paul-biya-face-%C3%A0-l%C3%A9pid%C3%A9mie-fait-parler> (consulté le 04/09/2023).
- Rapport EuDif – AFD (2020) « Mapping de l'engagement de la diaspora – Cameroun », *European Union – Global Diaspora Facility*, https://diasporaforddevelopment.eu/wp-content/uploads/2020/07/CF_Cameroon_FR-v.5.pdf (consulté le 14/09/2023).
- Accoce, Pierre, Dr. Pierre Rentchnick (éds.) (1996) *Ces malades qui nous gouvernent*, nouvelle édition augmentée, Paris : Stock.
- Aldrin, Philippe (2005) *Sociologie politique des rumeurs*, Paris : PUF.
- Atanga, Yann Vlad (2020) « Cameroun : Paul Biya, l'homme le plus mort en 38 ans », *237Actu*, 11 juillet, <https://237actu.com/cameroun-paul-biya-l-homme-le-plus-mort-en-38-ans> (consulté le 14/09/2023).
- Balandier, Georges (1985) *Le Détour : pouvoir et modernité*, Paris : Fayard.
- Bastide, Roger (1950) *Sociologie et psychanalyse*, Paris : PUF.
- Cetro, Rosa, Lorella Sini (éds.) (2020) *Fake news, rumeurs, intox... Stratégies et visées discursives de la désinformation*, Paris : L'Harmattan.
- Charaudeau, Patrick (2014) *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Limoges : Lambert-Lucas.
- Dauphin, Florian (2002) « Rumeurs électroniques : synergie entre technologie et archaïsme », *Sociétés* 2(76), 71-87.
- De Gaule, Christophe (2006) « La gestion d'une rumeur. Le cas du faux décès du chef de l'État du Cameroun », *Communication* 25(1), 205-220.

- Froissart, Pascal (2002) « Rumeurs sur Internet », *Les cahiers de médiologie* 13(1) : 201-204.
- Kapferer, Jean-Noël (2009) [1987] *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris : Seuil.
- Krieg-Planque, Alice (2009) *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté [nouvelle édition en ligne].
- Latour, Bruno (2012) *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris : La Découverte.
- Manga, Jean-Marcelin (2018) « Appels et contre-appels du 'peuple' à la candidature de Paul Biya : affrontement préélectoral, tensions hégémoniques et lutte pour l'alternance politique au Cameroun », *Politique africaine* 2(150), 139-160,
- Morin, Edgar et al. (1969) *La rumeur d'Orléans*, Paris : Seuil.
- Njimeni Njiotang, Clébert Agenor (2024) *Paul Biya, l'appel du peuple. Émergence d'un nouveau mode de médiation dans la propagande politique en contexte camerounais : cryptage énonciatif et inculturation* in Margareta Kastberg Sjöblom, Alpha Barry, Andrée Chauvin Vileno (éds) *Nouvelles voix/voies des discours politiques en Afrique francophone*, vol. 2, Besançon : Les Cahiers de la MSHE Ledoux, Presses Universitaires de Franche-Comté, 63-74.
- Ouendji, Norbert N. (2006) *Médias et pouvoir politique au Cameroun. Les journalistes face à la santé présidentielle*, préface d'Achille Mbembe, postface de Pierre Christin, Marseille : Les Belles Pages.
- Paquette, Danielle (2020) « The mystery of Cameroon's unusually absent president: 'Sir, are you alive' », *The Washington post*, 16 April, https://www.washingtonpost.com/world/africa/cameroon-paul-biya-mystery-coronavirus/2020/04/16/9bdd4172-7ff8-11ea-8de7-9fdff6d5d83e_story.html (consulté le 04/09/2023).
- Paveau, Marie-Anne (2017) *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris : Hermann.
- Plantin, Christian (1996) *L'argumentation*, Paris : Seuil.
- Rabatel, Alain (2004) « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages* 156(4), 3-17.
- Rabatel, Alain (2012) « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *Travaux neuchâtelois de linguistique* 56, 23-42.
- Rosier, Laurence (2004) « La circulation des discours à la lumière de 'l'effacement énonciatif' : l'exemple du discours puriste sur la langue », *Langages* 156(4), 65-78.
- Wamé, Baba (2018) « Réseaux sociaux numériques et minorité. Stratégies médiatiques et lutte pour la visibilité des Anglophones du Cameroun », *Les Cahiers du numérique* 3-4, 107-127. <https://lcn.revuesonline.com/article.jsp?articleId=40559> (consulté le 15/09/2023).
- Wongo Ahanda, Antoine (2014) *Comment s'informent et communiquent les Camerounais de l'étranger ? Communication et transnationalisme*, Paris : L'Harmattan.